



Le Mesnil Amelot, le 20 juin 2025

Avancée significative lors de la pose des RC (repos compensateur).

Grâce à notre détermination dans l'application de la loi, notre organisation syndicale a obtenue pour les salariés la possibilité d'accoler des RC à la fin de la période de Congés Payés de la même manière qu'avec un CA (Congé d'ancienneté)

Cela permettra aux salariés d'économiser des jours de Congés payés selon différents cas de poses possibles et dont nous vous présentons ci-dessous quelques exemples concrets :

Exemple 1	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	RC	R	R	R
Exemple 2	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	FRAC	FRAC	RC	R	R	R
Exemple 3	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	CP	RC	RC	RC	R	R	R

Vous avez eu raison de nous faire confiance lors des dernières élections et nous continuerons à être digne de confiance en se battant pour obtenir des avancées.

Avec le Slica, les compétences à votre service !

L'équipe SLICA PAC SA